

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00732 Numéro SIREN : 432 213 858 Nom ou dénomination : 2XL

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt 7304

Désignation de l'entreprise		SARL 2XL		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		26 B Avenue Monseigneur Mouezzy		35000 RENNES		
Numéro SIRET *		4 3 2 2 1 3 8 5 8 0 0 0 6 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 2 3		
				Exercice N-1 clos le 3 0 0 9 2 0 2 2		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilitisations corporelles *		028	030		
	Immobilitisations financières * (1)		040	87 172	042	87 172
	Total I (5)		044	87 172	048	87 172
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	7 249	074	7 249
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086		
	Charges constatées d'avance *		092	8 766	094	8 766
	Total II		096	16 015	098	16 015
	Total général (I+II)		110	103 187	112	94 036
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	8 000	8 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132			
	Report à nouveau		134	(106)	(1 553)	
	Résultat de l'exercice		136	1 007	1 447	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	8 901	7 894	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	4 943	1 897	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	3 863	3 724	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	34 893	172	72 872	
	Produits constatés d'avance		174	12 607		
	Total III		176	94 286	86 142	
Total général (I + II + III)			180	103 187	94 036	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise

SARL 2XL

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 2 31Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 2 21Néant
*

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210			
Production vendue	biens	215		214			
	services *	217		218	60 438	74 614	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
Production immobilisée *				224			
Subventions d'exploitation reçues				226			
Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	60 438	74 614	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	7 487	8 498	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 655)	243	655	244	655	657	
Rémunérations du personnel *				250	30 000	55 000	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	21 111	9 000	
Dotations aux amortissements *				254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259)	259		262			
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)	260					
Total des charges d'exploitation	(II)			264	59 253	73 155	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 185	1 459	
Produits financiers	(III)			280			
Produits exceptionnels	(IV)			290			
Charges financières	(V)			294			
Charges exceptionnelles	(VI)			300			
Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306	178	12	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	1 007	1 447	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	1 007	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
Provisions non déductibles *				322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	178		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés 247				330			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248							
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option 249				251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Entreprise nouvelles (44. sexies A) 986	Zone franche urbaine (44. octies A) 987			127			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989			991			
Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344			346			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	1 185	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	1 185	372	

Désignation de l'entreprise : SARL 2XL

Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *										
	Amortissements *										
	Valeur résiduelle										
	Prix de cession *										
	Plus ou moins-values										
	Court terme *										
	Long terme										
	19 %										
	15 % ou 12,8 %										
	0 %										
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2XL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté à la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	21 111
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 609
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	264
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SARL 2XL				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/10/2022		et clos le : 30/09/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

2XL
Société à responsabilité limitée
Capital : 8 000 €
Siège Social : 26 bis avenue Monseigneur Mouezy
35000 Rennes
RCS Rennes 432 213 858

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE LORS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2024**

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat de l'exercice clos au 30 septembre 2023

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 septembre 2023, soit le bénéfice de 1 007 €, comme suit :

- à hauteur de 106 €, à l'apurement du compte « Report à nouveau débiteur »
- à hauteur de 50 €, au compte « Réserve légale »
- à hauteur de 851 €, au compte « Autres réserves »

A l'issue de cette affectation, le solde du compte « Report à nouveau débiteur » passe ainsi de - 106 € à 0 €, celui du compte « Réserve légale » s'élève à 50 €, celui du compte « Autres réserves » s'élève à 851 € et les capitaux propres de la Société s'élèvent à 8 901 € pour un capital de 8 000 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Gérant
Monsieur François AUDRAIN

